

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 10 645 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 10 000 à 20 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
13 536	1 272	1 357	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
13 279	1 247	1 320	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
9 671	909	576	dont : Impôts Locaux	72,83	43,64
-848	-80	209	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
1 784	168	124	Autres impôts et taxes	13,43	9,41
24	2	174	Dotation globale de fonctionnement	0,18	13,17
1 136	107	108	Autres dotations et participations	8,56	8,16
19	2	2	dont : FCTVA	0,15	0,13
1 024	96	85	Produits des services et du domaine	7,71	6,40
12 066	1 134	1 213	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
11 021	1 035	1 116	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
7 944	746	672	dont : Charges de personnel	72,08	60,22
2 225	209	265	Achats et charges externes	20,19	23,76
171	16	21	Charges financières	1,56	1,88
176	17	33	Contingents	1,60	2,93
242	23	88	Subventions versées	2,20	7,92
1 469	138	144	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
2 012	189	456	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	71	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	15,64
14	1	74	Subventions reçues	0,70	16,17
136	13	14	Taxe d'aménagement	6,76	3,16
376	35	45	FCTVA	18,68	9,88
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
2 403	226	454	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
1 463	137	324	dont : Dépenses d'équipement	60,87	71,40
527	49	87	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	21,92	19,25
0	0	2	Charges à répartir	0,00	0,34
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
391	37	-2	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
391	37	-2	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 10 645 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 10 000 à 20 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

1 078	101	146	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
2 414	227	219	Excédent brut de fonctionnement	18,18	16,59
2 258	212	204	Capacité d'autofinancement = CAF	17,00	15,46
1 731	163	117	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	13,03	8,83
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
6 900	648	816	Encours total de la dette au 31 décembre N	51,96	61,78
6 887	647	803	Encours des dettes bancaires et assimilées	51,87	60,80
6 887	647	796	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	51,87	60,30
698	66	106	Annuité de la dette	5,26	8,00
2 092	196	348	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 10 645 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 10 000 à 20 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
902	85	156	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
23 139	2 174	1 339	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	1
109	10	11	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
147	14	27	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	14,11	17,49	
10 921	1 026	536	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	46,55	40,05	
			Effet du coefficient correcteur :			
0	0	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-	
-1 313	-123	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-	
9 608	903	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
337	32	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
105	10	6	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	96,14	53,26	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
Fraction de TVA			Taxe			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	